

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 18 OCTOBRE 2018

1) Groupement d'achat d'électricité avec la CDA de Saintes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- approuve la consultation de marché de fourniture d'électricité dans le cadre d'un groupement de commandes.
- désigne la Ville de Saintes en qualité de coordonnateur du groupement.
- approuve la convention constitutive du groupement de commandes ci-jointe.
- autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande et tous documents relatifs à cette affaire.
- élit les membres à la Commission d'Appel d'Offres du groupement : Messieurs Fabrice BARUSSEAU comme titulaire et Francis VION, suppléant

2) Approbation du don de l'association pour la Sauvegarde de l'Eglise

Considérant que les frais afférant au repas servit lors de la soirée du 15 septembre ont été supportés par le budget communal ; l'association pour la Sauvegarde de l'Eglise Saint-Victorien propose de reverser à la commune le montant des inscriptions au repas qu'elle a perçue.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter ce don.

3) Modification budgétaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents vote une ouverture de crédit d'un montant de 310 € nécessaire à l'équilibre du budget.

4) Renouvellement de la convention d'assistance Technique Générale avec le Syndicat de la Voirie

La convention en cours prendra fin au 31 décembre. Le syndicat de la voirie propose de la renouveler pour une période de 4 années, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte de renouveler la convention d'assistance technique générale proposée par le Syndicat Départemental de la Voirie et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

5) Questions diverses

- Modification des heures d'ouverture de la mairie au public à partir du 1^{er} janvier 2019 : le secrétariat de la mairie sera ouvert les mardis de 18h00 à 19h30 et jeudis de 14h00 à 18h00.

- Restauration des sols intérieurs de l'Eglise

L'entreprise sera choisie courant novembre et les travaux devraient débuter en décembre pour une durée de 5 mois. L'Eglise sera fermée au public pendant toute la durée des travaux.

- Village Fleuris : la commune a obtenu le 2^{ème} prix pour récompenser les efforts entrepris notamment sur l'aire d'accueil.

- Le conseil municipal fixe 2 dates à retenir :

- * lundi 07 janvier 2019 : cérémonie des vœux pour la nouvelle année
- * samedi 16 février 2019 : repas servi aux habitants de la commune

Le Maire,
Fabrice BARUSSEAU